

Module E2 :

Energies renouvelables dans le bâtiment



Rhinceros Formation



Energies renouvelables dans le bâtiment

PUBLIC CONCERNE :

> Architectes, BE, MOA AMOA



OBJECTIFS :

Connaitre le contexte lié aux énergies renouvelables en France, assimiler les différents types d'énergies renouvelables, leurs avantages et leurs inconvénients, savoir effectuer un pré-dimensionnement des énergies renouvelables clés.

PRE REQUIS

Connaissance des principes d'efficacité énergétique des bâtiments

Durée totale : 14 heures / 2 jours
(Horaires : 09h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30)
Effectif maximum : 10 stagiaires
Lieu de formation :
Format intra : France entière
Format inter : 75015 Paris

informations et inscriptions
www.rhinceros-formation.com/formation-hqe/

01 47 83 53 01

info@rhinceros-formation.com

PROGRAMME :

JOUR 1

> Etat de la production d'énergie renouvelable en France et dans le monde
Objectifs français et européens
Aspects réglementaires :
-La réglementation actuelle ;
-L'étude de faisabilité des approvisionnements en énergie ;
-La future réglementation.

>Energie renouvelables et bâtiments
Les technologies à disposition :
-solaire photovoltaïque ;
-solaire thermique ;
-PAC
-Bois
-Réseau de chaleur
-Autres

JOUR 2

>Focus sur les systèmes solaires
Solaire photovoltaïque :
-principe de fonctionnement
-composants techniques d'un système photovoltaïque
-démarche de conception-réalisation-exploitation
-Exemple de dimensionnement technico-financiers
Solaire thermique :
-principe de fonctionnement
-composants techniques d'un

système photovoltaïque
-démarche de conception-réalisation-exploitation
-Exemple de dimensionnement technico-financiers

>Focus sur les systèmes PAC et chaudières bois
Chaufferie bois :
-Principes
-Evaluation des performances
-Contraintes et opportunités techniques et financières
-Adaptation à l'environnement du projet.
Pompe à chaleur :
-Principes
-Evaluation des performances
-Contraintes et opportunités techniques et financières
-Adaptation à l'environnement du projet (air extrait, géothermie, nappe).
Mise en situation concrète.
Dans le cadre d'un bâtiment collectif, réalisation d'un pré-dimensionnement en solaire (thermique et photovoltaïque), en géothermie et en chaufferie bois.
File rouge : savoir réaliser un pré-dimensionnement des énergies renouvelables applicables au bâtiment.